



FEDERATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Les enseignes de la distribution s'engagent à donner plus aux Restos du Coeur

Depuis plus de 10 ans, les enseignes de la distribution sont engagées quotidiennement comme premier contributeur privé pour le don aux associations telles que les Banques Alimentaires, des milliers d'Associations locales... et les Restos du cœur.

Les enseignes donnent plus de 26 000 tonnes de produits alimentaires, ce qui équivaut à 50 millions de repas, chaque année. Des collectes ont lieu tous les jours dans nos magasins et nous participons activement aux collectes nationales.

Cette année, c'est insuffisant. Les Restos du cœur viennent de dire l'urgence et déclarer qu'ils ne pourront pas finir leur campagne d'hiver. Les enseignes de la distribution ont répondu à cet appel et ont donné leur accord de principe pour trouver les moyens de donner plus de produits alimentaires. Elles vont rencontrer dans les tous prochains jours les Restos du Cœur afin de définir leurs besoins précis et les moyens qu'elles peuvent mettre en œuvre pour les aider et pour répondre aux besoins des plus démunis.

FCD : La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 750 000 emplois, 1 750 hypermarchés, 5 400 supermarchés, 4 700 maxidiscomptes et 17 950 magasins de proximité, soit environ 30 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

www.fcd.asso.fr – www.fcd-leblog.fr

Contact : Fabienne Prouvost (FCD) - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53 – prouvost@fecd.eu